



**LA COURONNE**  
CHARENTE


## **DOSSIER DE CANDIDATURE BOUTIQUE A L'ESSAI**


**« GRAINE DE... »**

**La Couronne soutient ses entrepreneurs**

**Lancez-vous : testez votre concept en centre-ville !**

[www.lacouronne.fr](http://www.lacouronne.fr)

 Ville de La Couronne

 lacouronnemaville

 Ville de La Couronne



La Couronne souhaite conforter l'attractivité de son centre-ville en donnant l'opportunité à des porteurs de projets, artisans, créateurs, producteurs de mettre en valeur leur savoir-faire.

A cet effet, la municipalité propose une installation de 6 mois à 2 ans dans une boutique en cœur de ville, grâce à des conditions de location souples et favorables.

La boutique pourra être partagée par 3 porteurs de projets maximum.

**Objectifs :**

Permettre à des porteurs de projet de tester une première installation en boutique à un coût de loyer modéré tout en étant accompagné par des professionnels du suivi d'entreprises (BGE) ;

Favoriser la diversité de l'activité commerciale en fléchant des commerces complémentaires à l'offre actuelle en centre-ville ;

Développer les flux et les animations en centre-ville ;

Sauvegarder le commerce de proximité.

**Règlement :**

La ville de La Couronne propose :

- Un local commercial d'environ 60 m<sup>2</sup> situé en centre-ville, au cœur du parcours marchand, avec une réserve commune d'environ 30 m<sup>2</sup> ;

- Un bail dérogatoire de 6 mois renouvelable pour une durée maximum de 2 ans ;

- Un loyer de 200€ mensuel charges comprises ;

- Un suivi personnalisé systématique durant la durée du bail par une structure de conseil partenaire de l'opération : BGE, CCI et les services compétents de la Ville.

La possibilité pour chacune des parties de mettre un terme au bail avant son échéance si la pérennité de l'activité n'est pas avérée (préavis d'un mois).

Le local ne sera pas raccordé à un réseau internet.

**Profil des candidats et de l'activité :**

Candidat en recherche d'un local commercial en centre-ville pour tester, pérenniser ou développer une activité.

Activités autorisées : nouveau concept et/ou activité confortant l'offre commerciale du centre-ville apportant de nouveaux services ou de nouvelles offres complémentaires à l'offre présente en centre-ville

Activités exclues : Métiers de bouche frais et professions libérales

**Engagements des candidats :**

Rédiger un dossier de candidature ci-dessous décrit ;

Présenter le projet devant un comité de sélection ;

Collaborer au suivi personnalisé mis en place dans le cadre d'une convention d'accompagnement avec BGE, CCI et les services de la ville ;

S'engager à mettre tout en œuvre pour la réussite de son entreprise ;



S'engager à informer les partenaires de toute modification concernant leur activité (forme juridique, objet, etc.) ;

**Engagement de la Ville et de BGE, CCI :**

La municipalité propose une installation de 6 mois à 2 ans en centre- ville, grâce à des conditions de location souples contractualisées par un bail de 6 mois renouvelable pour une durée maximum de 2 ans ;

La ville communiquera sur les nouvelles offres commerciales proposées dans la boutique test.

BGE, CCI proposent un suivi personnalisé obligatoire de l'ordre d'un RDV tous les 2/3 mois :

- Conseil juridiques et fiscaux pour faire évoluer l'activité
- Suivi du prévisionnel réalisé
- Conseil en développement de clientèle, chiffre d'affaires et de communication

**Candidature :**

Dossier à fournir doit comprendre :

- Le projet détaillé
  - o Formation/expérience professionnelle
  - o Etude de marché : Cible, concurrence, positionnement de votre activité...
  - o Présentation des produits : Visuels, fournisseurs, tarifs, mise en espace des produits (aménagement, mobiliers...)
  - o Stratégie commerciale et de communication : développement de l'offre et de la clientèle, moyens utilisés pour vendre les produits, prospection commerciale (réseaux sociaux, parrainage...), partenariat, prix, promotion commerciale : carte de fidélité...
  - o Horaires d'ouverture
- Un prévisionnel de la première année

Chiffre d'affaires par mois, moyen financier au démarrage, accord bancaire en cas de prêt...

- Les documents administratifs :

- Une copie de la carte d'identité du locataire
- Une attestation d'assurance professionnelle
- Un extrait KBis

Dépôt des dossiers complets par courrier à la mairie, place de l'Hôtel de Ville 16400 LA COURONNE.



**LA COURONNE**  
CHARENTE

### **ANALYSE DES OFFRES**

Les projets seront présentés lors d'un comité constitué de :

- Membres de la commission commerce
- Représentant de l'association des commerçants et artisans de la commune
- Représentants de BGE, CCI
- Banque
- Agents communaux


Dossiers étudiés selon les critères suivants et attribués de la manière suivante :


- Originalité et qualité l'offre commerciale (60%)
- Outils de communication pour promouvoir l'activité et développer sa clientèle (40%)


**Pour toutes informations complémentaires contacter :**

**Marlène BAILLY – Pôle Attractivité et Promotion de la Ville – 07 86 60 86 89 –  
m.bailly@lacouronne.fr**

[www.lacouronne.fr](http://www.lacouronne.fr)

 Ville de La Couronne

 lacouronnemaville

 Ville de La Couronne